

Les 7 étapes pour débiter un doctorat à l'ITTS

- 1 Séance d'information** → Participer à une séance d'information. Elles ont lieu deux fois par année, au mois de **novembre** et au mois de **février**.
- 2 Éligibilité** → Vérifiez votre éligibilité auprès de l'ITTS
 - Contactez l'ITTS pour annoncer votre intérêt pour le programme
 - Envoyez votre relevé de notes du MA et votre diplôme
 - Rédigez un court texte présentant le sujet de thèse envisagé
- 3 Direction de thèse** → Une fois votre éligibilité confirmée, commencez vos recherches pour vos deux co-directeur-ices de thèse
 - Un-e professeur-e ou MER de l'UniNE, de l'une des quatre facultés
 - Un-e professeur-e d'une HES suisseObtenez un accord écrit de chacun-e de vos co-directeur-ices.
- 4 Candidature** → Avant le **30 avril**, déposez votre candidature au programme doctoral auprès de l'ITTS. Vous recevrez une réponse d'ici au **15 mai**.
- 5 Inscription à l'UniNE** → Après avoir reçu la confirmation de votre acceptation au programme doctoral, procédez à votre inscription auprès du bureau des immatriculations de l'UniNE.
- 6 Les 30ECTS** → Jusqu'au **30 juin**, co-construisez votre programme doctoral en choisissant les 30ECTS que vous validerez pendant les 18 premiers mois de votre doctorat, de concert avec vos co-directeur-ices de thèse et la direction de l'ITTS. Faites valider et signer ce programme par toutes les parties.
- 7 Début du doctorat !** → Commencez votre doctorat en **septembre** !

